

DuPont^{mc} Tyvek^{md} Protec^{mc}

Directives d'installation de sous-couches de toitures

PRÉSENTATION DU SYSTÈME

Directives d'installation acceptable pour

- DuPont^{mc} Tyvek^{md} Protec^{mc} 120
- DuPont^{mc} Tyvek^{md} Protec^{mc} 160
- DuPont^{mc} Tyvek^{md} Protec^{mc} 200

Spécifications

- Tyvek^{md} Protec^{mc} est proposé en rouleaux de 10 carrés : 48 po x 250 pi/1,2 m x 76,2 m (92,9 m²), et en rouleaux de 2 carrés : 48 po x 50 pi/1,2 m x 15,2 m (18,5 m²)
- Tyvek^{md} Protec^{mc} est utilisé sur des toits ayant des pentes \geq 2:12.
- Tyvek^{md} Protec^{mc} doit être recouvert par le revêtement de toiture final dans les :
 - 3 mois avec Tyvek^{md} Protec^{mc} 120
 - 6 mois avec Tyvek^{md} Protec^{mc} 160 or Tyvek^{md} Protec^{mc} 200

Tyvek^{md} Protec^{mc} ne doit pas être considéré comme étant un système de toiture final/une barrière d'eau principale. Tyvek^{md} Protec^{mc} est une couche secondaire appliquée sur un revêtement, sous un système de toiture principal tel qu'il est spécifié pour :

- Tyvek^{md} Protec^{mc} 120 - revêtements de toiture en bardeaux d'asphalte ou de cèdre ou en métal
- Tyvek^{md} Protec^{mc} 160 - revêtements de toiture en bardeaux d'asphalte ou de cèdre, en tuile, en ardoise ou en métal
- Tyvek^{md} Protec^{mc} 200 - revêtements de toiture en bardeaux d'asphalte ou de cèdre, en tuile, en ardoise ou en métal

Conformité au code du bâtiment

- Consultez le code du bâtiment local et le fabricant de revêtement de toit pour l'utilisation d'une sous-couche.
- Consultez le code du bâtiment local et le fabricant de revêtement de toit pour connaître les exigences en matière de chevauchement des bords et des extrémités de la sous-couche et de fixation qui peuvent différer des instructions de Tyvek^{md} Protec^{mc}. Suivez les exigences les plus restrictives.
- Lorsque le code du bâtiment local l'exige, appliquer une sous-couche imperméable autocollante selon les exigences du code conformément aux instructions du fabricant et de Tyvek^{md} Protec^{mc} pour les couches successives.
- Tyvek^{md} Protec^{mc} offre une protection contre les fuites sous tous les types de couverture de toit désignées par ICC-ES AC188.

- Tyvek^{md} Protec^{mc} respecte ou dépasse les critères de code et les protocoles de test suivants :
 - AC188 (Intertek CCRR-1062)
 - ASTM D226 types I et II
 - ASTM E108
 - CAN/CSA A123.3
 - CAN/CSA A220.1

Précautions et sécurité

- Appliquez Tyvek^{md} Protec^{mc} tendu et sans froissement. Ne pas étirer.
- N'appliquez pas Tyvek^{md} Protec^{mc} sur un revêtement de toit mouillé ou couvert de givre.
- Faites preuve de prudence en marchant sur Tyvek^{md} Protec^{mc} jusqu'à ce qu'il soit fixé conformément aux instructions.
- Faites preuve de prudence en marchant sur Tyvek^{md} Protec^{mc} si la surface est mouillée ou couverte de givre.
- Utilisez une protection contre les chutes pour travailler sur le toit. Reportez-vous aux règlements de sécurité 29 CFR1926 sous-section M de l'OSHA.
- Communiquez avec votre spécialiste local DuPont^{mc} Tyvek^{md} pour obtenir plus d'information.

Préparation

- Appliquez Tyvek^{md} Protec^{mc} sur un platelage de toit sec, lisse, propre et exempt d'irrégularités. Tyvek^{md} Protec^{mc} ne doit pas être installé sur un revêtement de toit existant.
- Tyvek^{md} Protec^{mc} est un pare-vapeur. Afin d'éviter les problèmes de condensation, assurez-vous que l'espace sous le revêtement du toit est bien ventilé avant d'installer le produit.

INSTALLATION

1. Disposez les couches de Tyvek^{md} Protec^{mc} DuPont^{mc} à l'horizontale, comme pour la pose de bardeaux, en suivant les lignes de recouvrement prévues par chevauchements de 4 pouces et des raccords d'extrémité de 6 pouces le long du rebord d'avant-toit. Décalez de 6 pieds les raccords d'extrémité des couches successives.
2. Pour fixer Tyvek^{md} Protec^{mc} de DuPont^{mc} au revêtement de toit : Pour une utilisation sous des revêtements de toiture en tuile, en ardoise, en cèdre ou en métal, utilisez des clous ou des agrafes à rondelle d'au moins 1 pouce de diamètre en métal ou en plastique (à tige annelée ou à tige lisse).
 - Pour une utilisation sous des revêtements d'asphalte et en bardeaux synthétiques, il est recommandé d'utiliser des clous ou des agrafes à rondelle d'au moins 1 pouce de diamètre en métal ou en plastique. Des agrafes ou des clous de toiture standard sans rondelle peuvent être utilisés si les bardeaux sont installés dans les 36 heures (à moins que de la pluie ou des vents violents soient prévus). L'utilisation d'attaches sans rondelle peut entraîner un risque d'arrachement ou de fuite autour des attaches en cas de vent ou de pluie.
 - Tous les ancrages doivent être effectués à effleurement avec le toit et à 90 degrés du platelage de toit.
3. Fixez des attaches de 12 pouces centre à centre le long des couches et des chevauchements d'extrémité et une seule rangée de 24 pouces centre à centre le long de la médiane du plan de travail. Utilisez le modèle imprimé comme guide.
4. Dans les zones de vent fort (de 160 km/h [100 mi/h] ou plus selon IRC R301.2), des attaches doivent être posées à tous les endroits imprimés sur le produit Tyvek^{md} Protec^{mc}. Le produit doit être fixé à l'aide de clous à rondelle en métal ou en plastique résistant à la corrosion d'un diamètre d'au moins 1 po et d'une épaisseur minimale de tôle de calibre 32. La tige du clou à rondelle doit être d'un calibre minimal de 12 (0,27 cm [0,105 po]) et d'une longueur suffisante pour pénétrer le revêtement du toit d'au moins 1,9 cm (0,75 po).
5. Appliquez Tyvek^{md} Protec^{mc} en deux couches sur les toits dont l'inclinaison est de 2:12 à 4:12. Commencez par une bande de sous-couche de 66 cm (26 po) parallèle avec le bord de l'avant-toit, puis couvrez avec une feuille pleine largeur. Superposez les couches successives de 66 cm (26 po).
6. Posez le Tyvek^{md} Protec^{mc} sur les bords d'égouttement le long du rebord d'avant-toit et sous les bords d'égouttement le long des rives du toit. Disposez au moins 20 cm (8 po) de Tyvek^{md} Protec^{mc} sur les murs.
7. Posez une feuille de Tyvek^{md} Protec^{mc} sur les noues de toit avant d'installer les couches horizontales de Tyvek^{md} Protec^{mc}. Couvrez les extrémités des couches horizontales de Tyvek^{md} Protec^{mc} sur les feuilles des noues de 15 cm (6 po).
8. À l'endroit des faîtes et des arêtiers, là où aucun évent de faîte ne sera appliqué, couvrez de 15 cm (6 po) en croisant le Tyvek^{md} Protec^{mc} d'un pan de toit jusqu'à l'autre. Pour une protection supplémentaire contre les intempéries, appliquez une feuille de 61 cm (24 po) de large de Tyvek^{md} Protec^{mc} sur les arêtiers et les faîtes.

Garantie

Tyvek^{md} Protec^{mc} est couvert par une garantie limitée de remplacement :

- Tyvek^{md} Protec^{mc} 120 : 30 ans
- Tyvek^{md} Protec^{mc} 160 : 40 ans
- Tyvek^{md} Protec^{mc} 200 : 50 ans

La garantie est proposée par DuPont aux constructeurs, aux entrepreneurs généraux ou aux installateurs professionnels. Ce n'est pas une garantie au consommateur. Pour un exemplaire de la garantie, visitez www.tyvek.com/protéc ou composez le 1-800-448-9835.



Pour obtenir plus d'informations sur Tyvek^{md} Protec^{mc} de DuPont^{mc} composez le 1-800-448-9835 ou visitez notre site Web à l'adresse www.tyvek.com/protéc

REMARQUE : Aucune liberté à l'égard d'un brevet appartenant à DuPont ou à tout autre entité ne peut être déduite. Dans la mesure où les conditions d'utilisation et les lois en vigueur sont susceptibles de différer d'un lieu à l'autre et de changer avec le temps, il incombe au Client de déterminer si les produits et les informations contenues dans le présent document conviennent à son usage, tout en veillant à ce que les pratiques du Client en matière d'environnement de travail et d'élimination respectent les lois et autres textes réglementaires en vigueur. Le produit présenté dans la présente brochure peut ne pas être disponible à la vente et/ou disponible dans toutes les zones géographiques où DuPont est représenté. Les revendications formulées peuvent ne pas avoir été approuvées pour un usage dans l'ensemble des pays ou régions. DuPont se dégage de toute obligation ou responsabilité à l'égard de l'information contenue dans le présent document. Les références à « DuPont » ou à la « Société » désignent la personne morale de DuPont commercialisant les produits au Client, sauf indication expresse contraire. AUCUNE GARANTIE EXPRESSE N'EST DONNÉE À L'EXCEPTION DE TOUTE GARANTIE ÉCRITE APPLICABLE FOURNIE SPÉCIFIQUEMENT PAR DUPONT. TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES, Y COMPRIS CELLES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, SONT EXPRESSÉMENT EXCLUES. L'acheteur prend à sa charge tous les risques liés à l'utilisation du produit. Le recours exclusif de l'acheteur ou toute créance légale (y compris, mais sans s'y limiter, la négligence, la responsabilité stricte ou délictuelle) sera limité au remboursement du prix d'achat du matériel. Tout manquement à l'observation stricte des procédures recommandées dégage DuPont Specialty Products USA, LLC ainsi que ses filiales de toute responsabilité à l'égard des produits ou de l'utilisation qui en est faite. L'information contenue dans le présent document n'est pas destinée aux concepteurs, aux applicateurs ou à toute autre personne non professionnelle qui n'achète ou n'utilise pas ce produit dans le cours normal de leurs activités.

MISE EN GARDE : Une fois durcis, ces produits sont combustibles et brûleront s'ils sont exposés à une flamme nue ou à des étincelles provenant de sources à haute énergie. Ne les exposez jamais à des températures supérieures à 240 °F (116 °C). Pour en savoir plus, consultez la fiche de données de sécurité (MSDS), téléphonez à DuPont au 1 866 583-BLUE (2583) ou communiquez avec votre inspecteur local en bâtiment. En cas d'urgence, composez le 1 989 636-4400 (États-Unis) ou le 1 519 339-3711 (Canada). L'agent gonflant contenu dans ce produit peut présenter des limitations de flamme et de vapeur dans certaines conditions. Si les conditions spécifiques de fonctionnement sont telles que des concentrations de l'agent gonflant supérieures à la limite inférieure d'inflammabilité peuvent s'accumuler dans des zones à forte humidité relative et en présence de décharges électriques à haute énergie ou d'autres sources d'inflammation, des mesures supplémentaires telles qu'une ventilation accrue ou un équipement électrique homologué (classe 1, division 2) peuvent être justifiées. NE PAS FUMER PENDANT L'UTILISATION. NE PAS UTILISER À PROXIMITÉ D'UNE FLAMME NUE OU D'UNE SOURCE ÉLECTRIQUE. UTILISATION À L'EXTÉRIEUR UNIQUEMENT. L'UTILISATION À L'INTÉRIEUR AUGMENTE LA PROBABILITÉ DE CRÉER DES CONDITIONS INFLAMMABLES. La colle commerciale pour toiture INSTA STIK^{mc} Quik Set contient de l'isocyanate et un agent gonflant. Lisez attentivement l'étiquette et la fiche de données de sécurité avant utilisation. Portez des gants, des lunettes-masque ou des lunettes de sécurité. Prévoyez une ventilation adéquate ou portez une protection respiratoire appropriée. Contenu sous pression. Pour usage extérieur seulement.

DuPont^{mc}, le DuPont Oval Logo et toutes les marques de commerce et marques de service indiquées par mc, sm ou md sont la propriété des sociétés affiliées de DuPont de Nemours, Inc. sauf indication contraire. © 2020 DuPont